



CANADA.

QUEBEC, 8 JANVIER 1883.

La navigation d'hiver.

Mines, bois, céréales, terres, colonisation font la richesse, la force d'un pays. La province de Québec n'a guère à se plaindre sous ce rapport.

La colonisation progresse lentement mais sûrement, et elle est à la veille de prendre un développement considérable.

L'hiver est le pire ennemi de notre Canada. Six mois durant et plus, assure-t-on un peu partout, nous ne vivons qu'à l'Esquimaux. Ainsi parlent les touristes qui viennent flâner ici quinze jours. Et pendant que ces racontars vont leur train que se passe-t-il autour de nous ?

Chaque année, pendant l'hiver, des goélettes naviguent dans le golfe Saint-Laurent. Des bateaux à vapeur font, pendant la saison hivernale, la chasse aux loupes-marins, et des capitaines expérimentés, des hommes d'affaires compétents sont d'avis qu'une partie du fleuve et du golfe Saint-Laurent est navigable l'hiver. Nos gardiens de phares pourraient nous donner à ce sujet d'intéressantes statistiques.

Ce que font pendant les rudes mois de décembre, janvier, février, mars, nos hardis navigateurs, pourquoi ne l'essayez-vous pas ? Déjà M. Cimon, député de Charlevoix aux Communes, a eu l'heureuse idée de tenter la navigation d'hiver entre la côte nord et la côte sud du fleuve.

Le gouvernement fédéral a généreusement mis à sa disposition une certaine somme. Pourquoi ne pas faire plus ? N'y aurait-il pas une expérience à faire entre Tadoussac et le cap Ray, ou tout autre point de la côte de Terre-Neuve ? Des hommes courageux sont prêts à risquer leur vie et quelques capitaux dans cette entreprise. Au gouvernement fédéral à prendre l'initiative.

Le Canadien d'hier contient à ce sujet un excellent article :

« Nous supplions, dit-il, le cabinet de ne pas perdre une minute. Tout retard pourrait compromettre les plus grands intérêts.

« Le Grand-Tronc vient de prendre possession du chemin provincial entre Montréal et Québec. Il reliera le chemin à son système général par l'embranchement de Saint-Martin et de la Pointe-Claire. Procurons nous la preuve indiscutable que la navigation du golfe est possible l'hiver, et la construction du chemin de fer entre Québec et Tadoussac est assurée. Avant deux ans ce chemin de fer sera terminé ! Cet immense trafic de l'ouest pour lequel nous avons tant lutté, sera notre partage. La récompense de nos efforts persévérants.

« Ne l'oublions pas ! la lutte est entre les ports américains et la route du Saint-Laurent. Améliorons cette route, l'état partous les moyens en notre pouvoir ; prouvons qu'elle est praticable l'hiver, et nous restons maîtres du terrain.

« C'est là une question d'urgence ; songe-t-on aux conséquences qui peuvent résulter d'un délai d'un an ? Nous sommes au plus fort de la bataille. Les intérêts américains sont à l'œuvre, cherchant à détourner le courant de commerce que le Pacifique devrait amener jusqu'à nous.

Nous croyons être bien renseignés en disant qu'une députation doit aller bientôt à Ottawa pour exposer au gouvernement fédéral les raisons qui militent en faveur de cette grande entreprise. Ministres de la province, députés, marchands et hommes d'affaires doivent se joindre à elle pour faire réussir le grand problème de la navigation d'hiver du fleuve et du golfe Saint-Laurent.

Qu'ils n'oublient pas que le public a les yeux sur eux et que la fortune est aux audacieux.

Choses et autres.

Nous allons bientôt sortir du chômage politique dans lequel se débat péniblement la presse depuis quel que temps.

Le 18 du courant, la législature provinciale se mettra en session, ce qui nous laisse deux petites semaines à attendre.

Un nouveau champs'ouvrira alors à la discussion et les lecteurs assidus des journaux en seront, sans doute, aussi heureux que leurs rédacteurs.

C'est le 8 février prochain que s'ouvrira, à Outaouais, la première session du cinquième parlement fédéral.

L'ouverture d'une session à la suite d'une élection générale est un événement particulièrement inté-

ressant, par suite des changements survenus dans la représentation.

Les élections du 20 juin dernier, surtout, ont profondément modifié la nouvelle Chambre des Communes. Le gouvernement n'aura pas une majorité plus grande qu'à la dernière session ; mais bien des figures nouvelles se trouveront en présence.

L'opposition n'aura plus son grand débiter financier, sir Richard Cartwright, incontestablement l'homme le plus fort de son parti en matière de finances.

Elle sera également privée du concours important de sir Albert Smith, de M. David Mills, de M. Huntington et de M. Anglin, autant de gros canons démontés par les élections de juin.

Quant au parti conservateur, il est vrai qu'il n'est pas, lui aussi, sans avoir éprouvé des pertes sensibles dans ces mêmes élections ; mais il a un avantage qui échappe à l'opposition, c'est celui des compensations offertes par l'élection de plusieurs orateurs marquants en remplacement d'adversaires. Au nombre de ces remplaçants figurent, en première ligne, M. Peter Mitchell, M. MacMaster, M. Curran, M. Wood et M. Foster.

On croit que la prochaine session fédérale sera courte.

Le gouvernement occupera une position inexpugnable en face de ses adversaires.

Les résultats de son administration, pendant les quatre dernières années, seront ses plus puissants défenseurs.

Sa politique de protection est un succès complet, et il en est de même de sa politique des chemins de fer dont le succès se démontre par les 1,200 milles du Pacifique, qui sont actuellement ouverts au trafic.

Le Free Press, de London, démontre l'inconséquence des chefs réformistes d'Ontario dans la guerre qu'ils font depuis quelque temps au gouvernement fédéral, sur la question du droit de veto exercé par ce dernier.

La démonstration de notre confrère repose sur une comparaison frappante.

Depuis l'inauguration de la confédération, dit-il, 35 bills provinciaux ont été désavoués par l'exécutif fédéral. Or, ces désavoués se répartissent comme suit :

Sir John, qui a gouverné pendant une dizaine d'années de cette période, en a 17 pour son compte, et la balance, c'est à dire 18, appartient au gouvernement MacKenzie, qui n'a eu le pouvoir que pendant cinq ans.

Cependant, cela n'empêche pas, aujourd'hui, M. Blake, qui faisait partie de l'ancien gouvernement libéral, de s'écrier aujourd'hui contre l'esprit arbitraire qui règne à Ottawa.

Ainsi, le régime libéral de MM. Mackenzie et Blake apposa, dans l'espace de cinq ans, dix-huit désavoués à des lois provinciales, tandis que le régime conservateur n'a exercé cette prérogative que dix-sept fois en dix ans.

Cette comparaison du London Free Press est très bonne à noter.

La Gazette, de Montréal, signale la division qui règne dans les rangs du parti libéral de la province de Québec, dont les membres forment deux groupes distincts et opposés l'un à l'autre par les principes et les tendances.

L'un, dirigé par M. Mercier et autres, veut la coalition, et a pour organe la Concordie, l'Electeur et la Tribune, tandis que l'autre est composé de ceux qui ont pour organe la Patrie.

Avec le premier marchent l'honorable M. Thibault, de Montréal, et plusieurs autres notabilités libérales tant de Montréal que de Québec.

En route vers...

Nous avons annoncé, hier, la répartition de la Gazette de Soré, après une suspension de plusieurs mois. Voici la ligne de conduite que ce journal se propose pour l'avenir :

« Nous pensons, dit-il, que le meilleur moyen de réaliser la chose, c'est, pour les libéraux modérés, de donner franc-jeu au ministère Mousseau, battu en brèche par la faction Ross-Beaubien.

« En effet, le programme du ministère Mousseau est acceptable.

« Que promet-il ?

« Economie des deniers publics, au moyen de retranchements dans le service public ;

des droits de la province de Québec vis-à-vis du Dominion ;

« Colonisation au moyen de nos gens et par une immigration assimilable à la population existante ;

« S'entourer d'hommes compétents dans les meilleurs intérêts publics ;

« Ce programme mis en pratique laisse peu à désirer pour le moment.

« Pourquoi y mettre des entraves ?

« Au profit de qui ?

« La réponse est facile. Elle nous était donnée, il n'y a pas longtemps, par l'un des libéraux les plus intelligents, avoué et journaliste distingué. Il nous disait : Qu'importe le nom du premier ministre, qu'il s'appelle Mousseau, Joly, Mercier ou Langelier, pourvu que les réformes nécessaires au bien être de la province de Québec soient accomplies.

« Il est inutile de récriminer sur le passé.

« Songeons au présent, et si le ministère Mousseau est fidèle à son programme, pourquoi l'opposer au profit d'une faction dont les idées sont impraticables ?

« Voilà pourquoi nous pensons que le moyen d'arriver, pratiquement, à obtenir un gouvernement fort et utile, devenu nécessaire dans le meilleur intérêt de la province de Québec, c'est, pour les libéraux comme pour les conservateurs modérés, de donner franc-jeu au ministère Mousseau et d'attendre avec patience les événements.

G. I. BARTHE.

News générales.

An moment de mettre sous presse, nous apprenons que jugement a été rendu dans les causes des élections contestées de Montigny, Kamouraska et de Nicolet.

A Montigny, M. Bernatchez a été déclaré élu par une majorité de vingt-trois voix.

A Kamouraska, l'élection de M. Gagnon est annulée, chaque partie payant ses frais.

Dans la contestation de Nicolet, l'élection a été annulée, M. Houde payant les frais.

On parle de donner un banquet à l'honorable M. Langelier, le mois prochain.

Nous apprenons avec regret que le Dr de Saint-Georges est gravement indisposé.

Le comité exécutif chargé de l'organisation des fêtes du carnaval, a eu une réunion, hier, à l'hôtel-ville. Il a été proposé de construire un palais avec la glace qui serait coupée au cône de Montmorency. Il a été aussi suggéré d'avoir une procession des sociétés Saint-Jean-Baptiste avec leurs chars allégoriques. La réunion a été ajournée au 11.

La compagnie de chemin de fer de Québec et de la baie Saint-Jean, s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, afin d'être autorisée à prolonger sa ligne de chemin de fer jusqu'aux limites de la province de Québec, dans la direction de la baie James, afin d'obtenir une extension de temps pour l'achèvement du chemin de fer, et aussi pour obtenir certains amendements à son acte d'incorporation et aux différents actes passés en amendement.

La Gazette Officielle publie un avis par lequel il appert qu'il sera demandé à la législature de Québec, à sa prochaine session, la passation d'une loi incorporant une compagnie pour construire un chemin de fer entre un point dans la cote de Québec, et un autre point sur les bords de la rivière Outaouais, dans le comté de Pontiac, et conférant à cette compagnie les pouvoirs et les privilèges requis pour construire un canal entre l'estuaire de la rivière du Cap Rouge et celui de la rivière Saint-Charles, ainsi que pour ériger sur les bords de ce canal et dans les environs des quais et autres constructions se rattachant au commerce de transport et d'expédition.

Les prouesses de Sainte-Foye ont fait chanter une grand'messe, mercredi, pour demander à Dieu de bénir le voyage de leur vénéré curé, M. l'abbé Sasseville, qui est en ce moment en Europe et doit visiter la Terre Sainte.

On lit dans le Journal des Trois-Rivières :

« Nous apprenons avec plaisir que le Rev. M. Boucher, de la Rivière du Loup, se relève rapidement de la grave maladie dont il souffre depuis quelque jours.

« Nous apprenons avec un égal plaisir que l'honorable M. Ross, de Sainte-Anne, est en pleine convalescence.

L'Hochelega and Longneuil Ice Bridge Crossing Co s'occupe de la construction du chemin de fer sur la glace du Saint-Laurent. D'après M. Twohey, agent général du South Eastern, la compagnie s'attend à pouvoir passer le fleuve dans le cours de la semaine prochaine.

A Paris, le 18 décembre, ont eu lieu les obsèques du doyen des gens de lettres français, M. Quillard, mort dans sa quatre-vingt-quinzième année, ayant conservé la plénitude de ses facultés et de sa prodigieuse mémoire. Il savait par cœur, entre autres choses, vingt-cinq mille vers français. Il était l'auteur de la Morale en action, d'un dictionnaire des proverbes, devenu très rare, et d'une foule d'études littéraires fort estimées.

Le deuil était conduit par ses fils, petits-fils, arrière-petits-fils, et par M. le comte du Pont, son exécuteur testamentaire.

Montréal, 2 janv.

M. Beaudry se présente de nouveau pour la mairie.

Une dépêche reçue de Sir John Ross mandate que la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien pourra obtenir à Londres tout le capital dont elle a besoin. Il a été formé un syndicat dans la métropole pour acheter toutes les actions.

Le rapport annuel de la police constate que 8,977 prisonniers ont été arrêtés, à Montréal, en 1882 ; sur ce nombre il y a 1,269 femmes. Le corps de police se compose de 263 hommes, y compris les officiers.

Les préparatifs se poursuivent activement pour le carnaval qui doit commencer, le 24. Il y a près de 100 hommes occupés à la construction du palais de glace qui sera une merveille. La tour centrale aura 120 pieds de hauteur et il faudra 40,000 pieds de glace pour l'ériger. Il y aura aussi une tour de chaque côté mais un peu moins élevée. L'intérieur comme l'extérieur sera éclairé à l'électricité. Plusieurs familles américaines ont déjà retenu leurs chambres aux hôtels.

Outaouais, 4 janv.

Le capitaine Scott, qui a reçu instruction d'instituer une enquête pour constater les causes de la perte du Cedar Grove, vient de présenter son rapport. Il exonère de tout blâme le maître et les hommes d'équipage.

La Cour Suprême aura une session spéciale, jeudi prochain, pendant laquelle elle prononcera des jugements.

Les hommes riches.

Le Post, de Montréal donne une liste des hommes riches de notre pays, et met en regard le chiffre approximatif de leurs fortunes comme suit :

Andrew Allan, de Montréal, propriétaire de steamers, \$4,500,000 ; John R. Booth, marchand de bois, \$1,500,000 ; Brouston, Weston, Perley et Patte, aussi marchands de bois, de \$500,000 à \$1,000,000 ; Cook Brothers, Bryant, Powis et Bryant, de \$500,000 à \$750,000 ; J. McLaren, marchand de bois, de \$500,000 à \$750,000 ; Ross et Cie, marchands de gros, Québec, \$1,500,000 ; Allan, Gilmour et Cie, marchands de bois à Québec et à Outaouais, \$1,000,000 à \$2,000,000 ; Charles Robin, marchand de poisson et armateur, de Paspébiac, \$1,000,000 ; F. X. Beaudry, de Montréal, \$1,000,000 ; fene madame Masson valait de \$500,000 à \$750,000 ; Sir W. Logan et C. Wilson, \$500,000 ; Damase Masson, \$1,000,000 ; Thibault Frères, marchands de gros, Montréal, Québec, Londres et Paris, \$1,000,000 ; Shaw, Brothers et Cassels, manufacturiers et marchands de cuir, \$1,000,000 ; Thomas Tiffin, \$500,000 ; Charles Rodier, de Montréal, manufacturier de fauchasses, \$500,000 à \$750,000 ; A. W. O'Gillivray et Cie, Montréal et Winnipeg, marchands de farine et moutiers, \$500,000 à \$1,000,000 ; Melarty, French et Cie, importateurs de nouveautés, carré Victoria, Montréal, \$1,000,000 ; J. G. McKenzie et Cie, et McKay Brothers, \$1,000,000 ; J. H. R. Molson, banquier, \$1,000,000 ; E. et C. Garney, fondeurs, de Montréal et Toronto, \$500,000 à \$750,000 ; Fairbanks et Cie, manufacturiers de balances, 1,000,000 ; Gault, Bros, importateurs de nouveautés, 1,500,000 ; Frothingham et Workman, marchands de ferronnerie, \$3,000,000 ; Crathorn et Caverill, 1,500,000 ; A. Buntin, manufacturier de papier, Montréal, \$500,000 à \$750,000.

Si nous passons des maisons privées aux institutions on peut citer la banque de Montréal, avec un capital de \$12,000,000 et un fonds de réserve de \$6,000,000, et, avec ses dépôts, sa circulation, etc., on peut dire \$30,000,000.

La liste donnée plus haut renferme les noms de 30 maisons et citoyens privés valant de \$500,000 à 4,500,000, et leur richesse réunie serait donc de \$37,000,000.

Le Danube a inondé Presbourg, en Autriche.

Le chemin de fer de Paris et Lyon, sur la frontière française, est balayé. Le service entre la Suisse, la France et l'Italie est interrompu.

Le Czar de Russie a trouvé, dans sa chambre à coucher, une lettre du comité révolutionnaire, lui demandant la réalisation des réformes qui ont été promises. Le comte ajoute qu'il a le pouvoir d'obtenir par la force ce qu'il demande.

On mande de Londres que le comte Granville a envoyé une cir-

culaire aux représentants de l'Angleterre à l'étranger, expliquant l'option du gouvernement en Egypte et invitant les puissances à reconnaître définitivement la libre navigation du canal de Suez, pour toutes les nations.

La Seine gonfle rapidement ; plusieurs maisons ont été emportées dans les faubourgs.

M. Léon Say souffre d'une violente attaque de goutte, et son état cause beaucoup d'anxiété.

Un journal de Rome nie que l'empereur François-Joseph ait offert sa médiation entre le Pape et le roi Humbert.

La chambre roumaine discute, en ce moment, une révision de la constitution ayant pour objet de changer le titre de prince en celui de roi, et de faire de la principauté un royaume.

Gambetta.

Le poids du cerveau de Gambetta est de 1100 grammes. Son père a demandé pour lui une sépulture religieuse à Nico.

Hier matin, la foule était immense au palais Bourbon. Il y aura une députation de l'Alsace-Lorraine dans les rangs de la procession. On croit que Victor Hugo prononcera un discours aux funérailles. Le corbillard qui portera la bière a servi aux obsèques du duc de Morny. Il est orné d'argent et surmonté d'un dôme de plumes. La municipalité de Saint-Etienne, où l'élément socialiste est fort, a refusé d'envoyer une députation aux funérailles.

Le chef du cabinet français M. Duclercq, a déclaré, dans une lettre au président Grévy, que la mort de Gambetta était un grand malheur pour la France ? Dans les jours de deuil, il n'a pas désespéré de l'avenir de son pays.

L'opposition du père de Gambetta à un enterrement civil cause quelque trouble. M. Gambetta, père, insiste pour qu'il y ait une cérémonie religieuse, idée que les républicains combattent énergiquement. On croit que les funérailles auront lieu, mardi prochain. Les obsèques de l'Etat se borneront au transfert du corps à la gare du chemin de fer.

Le Siècle dit aux journaux allemands qu'ils se trompent s'ils croient que les justes réclamations de la France meurent avec Gambetta.

Les dernières dépêches annoncent que le père de Gambetta a financièrement consenti à ce que les restes de son fils fussent inhumés temporairement au Père Lachaise.

On pense qu'il y aura entre 200,000 à 300,000 personnes aux funérailles.

Les résidents français de New-York ont souscrit 1000 francs pour une couronne qui sera placée sur le cercueil de Gambetta.

Les sociétés françaises de New-York ont résolu de faire célébrer des services funèbres, dimanche, à sa mémoire.

Maître Lachaud.

Maître Lachaud, qui vient de mourir à l'âge de soixante-quatre ans, éprouvé par quarante ans de plaidoiries où il avait prodigué ses forces dans toutes les cours d'assises de France et même dans quelques-unes de la Belgique, était, un physionomiste parisien.

On rencontrait dans tous les lieux publics cette figure ronde et glabre, qu'accentuait un défaut dans les yeux, et il ne pouvait faire cinquante pas dans la rue sans être reconnu par une vingtaine de passants : « Voilà Lachaud », entendait-on murmurer autour de soi. On se le montrait aux premières, et les provinciaux allaient l'entendre au palais de justice.

« Prenez garde, me dit un ami que je tenais par le bras, on va vous prendre pour un de ses clients. » Il en avait eu des centaines et des centaines. Exagérerais-on en disant des milliers ? Le nombre des causes qu'il a plaidées est incalculable. De toutes parts on s'adressait à lui. Pas un criminel fameux qui ne revât M. Lachaud pour défenseur et ne se crût sauvé s'il l'obtenait aisément, pour peu que l'affaire en valût la peine.

Me Lachaud a plaidé évidemment plusieurs fois pour l'amour de l'art. Cela, d'ailleurs, ne lui coûtait pas grand effort, du moins en apparence. Il joit un coup-d'œil sur le dossier en chemin de fer ; il lui arrivait même assez souvent, à ce qu'on raconte, de ne l'ouvrir qu'à l'audience. Après quoi, il improvisait avec sa facilité merveilleuse, souvent à côté, mais toujours de manière à avoir prise sur le jury.

Toutefois il n'accordait pas son précieux appui à tout le monde ; il fallait que le crime fût de poids, ou présentât des côtés mystérieux et dramatiques. Si l'on n'était qu'un simple voleur, il était tout au moins nécessaire d'avoir élevé cette profession à un certain niveau, et d'être, par exemple, un Grellet-Carpentier. Les filous ordinaires et toute la manne monnaie des criminels banales se rendaient justice et n'oussent osé porter leurs regards jusqu'au maître. Une simple adultère ne se fit jamais permis de l'appeler à son aide ; mais si, de plus, elle était infanticide ou si elle avait jeté du vitriol à la figure de son complice, oh ! alors elle était mûre pour M. Lachaud.

Il en était à peu près de M. Lachaud, dans un autre genre, comme de Ch. Garnier, l'architecte de l'Opéra. M. Ch. Garnier ne se lasso pas de rappeler à ses amis qu'il ne

bâtît pas seulement des palais, qu'il bâtît aussi des maisons. Ceux-ci font la sourde oreille ; qui oserait sonder la construction d'une ville bourgeoise à l'architecte du nouvel Opéra ? Eh bien, c'était en vain aussi que Lachaud rappelait parfois qu'il était tout prêt à plaider l'innocence causée que des causes criminelles. On eût craint de se diffamer soi-même en lui confiant la sienne. A cette question : « Qui avez-vous pour avocat ? » Toppmann, Marie Bière et la veuve Gras devaient répondre avec orgueil ; mais un bon bourgeois comme vous et moi n'aût pas répéter qu'avec inquiétude et à voix basse : « J'ai Lachaud. »

« Diable, mon pauvre ami, lui aurait-on répliqué, vous ne m'avez pas dit que c'était aussi grave que cela. »

« Je suis un magistrat un peu paradoxal qui prétend qu'il sera curieux de comparer la statistique criminelle de l'an prochain à celle de cette année et que le niveau des assassinats va baisser, maintenant que Lachaud n'est plus là pour les défendre et les faire acquitter. Ils se sentaient rassurés d'avance, ils sont inquiets désormais. Le jour où ce bon M. Grévy leur manquera également, ce sera le coup de grâce, si José m'exprimer ainsi.

Chronique parisienne.

BEAUX-ARTS.

Aujourd'hui aura lieu l'inauguration, pour la presse, d'une exposition internationale de peinture et de sculpture dans les galeries de M. G. Petit, rue de Seize.

On sait que l'heureux lauréat du concours qui vient d'avoir lieu pour la reconstruction de la Sorbonne, M. Nenot, est un jeune architecte, hier encore élève de la villa Médicis, auquel il fut adjugé, il y a un an, le prix du concours organisé en Italie pour le monument de Victor-Emmanuel. Ce prix de 50,000 francs lui a été accordé à contre cœur par les Italiens, qui, après mille difficultés, ont bien, il est vrai, donné l'argent au jeune lauréat, mais par dépit ont refusé de lui laisser construire le monument et pour cela ont annulé le concours.

La construction de la Sorbonne que M. Nenot va avoir à diriger grâce au nouveau prix qu'il vient d'obtenir, est l'œuvre architecturale la plus importante qui ait été entreprise à Paris depuis la reconstruction de l'hôtel-de-Ville.

On se fera une idée de cette importance lorsqu'on saura que, d'après les plans de M. Nenot, qui s'est d'ailleurs conformé sur ce point au programme de l'administration, le nouvel établissement doit embrasser tout l'espace compris entre les rues de la Sorbonne, des Ecoles, Cujas et Victor-Cousin, c'est-à-dire plus de 20,000 mètres carrés.

Cette superficie devra contenir : 1° L'Académie de Paris, le Rectorat et ses bureaux ; 2° La Faculté de théologie ; 3° Celle des lettres ; 4° Enfin celle des sciences.

Toutes ces facultés seront pourvues de vastes amphithéâtres, de bibliothèques spéciales, de laboratoires avec leurs dépendances, etc., etc. D. plus, l'architecte établira à la Sorbonne une grande salle de distribution de prix qui, suivant ses plans, pourra contenir plus de 3,000 personnes.

La dépense est en rapport avec l'immensité de l'édifice. Elle s'élève à un total de 22,200,000 fr. Dans cette somme, 3,000,000 fr. ont déjà été dépensés pour expropriations. Il reste encore à dépenser 7,000,000 dans le même but.

Le reste, soit 11,000,000 fr., sera exclusivement consacré à la construction proprement dite ; encore n'est-il pas sur que ce chiffre ne soit dépassé.

Ajoutons qu'aux termes de la convention intervenue entre le ministre de l'instruction publique et l'administration municipale, ce sacrifice de 22,200,000 fr. sera supporté moitié par l'Etat, moitié par la ville de Paris. — Moniteur Universel du 19 déc.

Publications.

Voici le sommaire du dernier numéro du Monde illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Veron. — Nos gravures : Gaignani—Arabi Pachà devant ses juges—Statue de Guillaume Bude, savant helléniste—La naissance d'une infante—Coursier du Palais, par Petit-Jean.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Les livres—Le monde financier—Recréations—Solutions de problèmes et de rébus.

GRAVURES : Egypte, le procès d'Arabi Pachà—Portrait de M. Gaignani—Livres illustrés—L'Algérie, par Paul Gaffarel—Statue de Bude, à la Sorbonne—Espagne : La naissance d'une infante—Livres illustrés—La peinture anglaise, Walter Scott—La révolution française—Voyage dans l'intérieur de l'Afrique—La vérité en riant—Revue comique—Livres illustrés—Les nouvelles routes du globe—Echecs et rébus.

Voici le sommaire du dernier numéro de la Revue de la Mode :

GRAVURES : Mantille en blonde—Dessin en soutache—Broderie brodée—Garanture, application sur tulle—Dentelle en laçage—Dentelle en guipure—Doux carreaux en guipure—Cousin en appliques de tapisserie—Cache-pot—Lanterne magique—Pendule de bureau—Trois chapeaux—Costumes d'enfants et de fillettes—6 gravures—Toilette de bal—Toilette en velours et satin.

TEXTE : Explication des toilettes et des ouvrages.—Courrier de la mode.—Chronique.—Les livres d'étranges—Les choses de Botereau (conte de Noël)—Les anglicans, (suite).—Gazette financière.—Menus de la semaine.—Revue des magasins et de l'industrie.

COUVERTURE : Boutis-rimés.—Recréations en famille.—Solutions des correspondances.—Petite correspondance.—Correspondance du docteur.—Avis divers.

GRAVURE COLOREE : Sept costumes d'enfants et de fillettes.

Nous accusons réception de plusieurs numéros du Messenger du Bre-

sil, allant jusqu'au 26 novembre. Cette feuille se publie à Rio de Janeiro et est très bien faite.

Méorologie.

Mardi ont eu lieu, à Montréal, les funérailles de Mlle Catherine Anne Broché, sœur de M. Paul Broché, décédé à Montréal, il y a un an et quelques mois. Le service funèbre a été chanté à Notre-Dame par M. l'abbé Broché, neveu de la défunte, M. M. les abbés Deschamps le Chevrier remplissant les fonctions de diacre et sous-diacre. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Rousselet, curé de Saint-Jacques. Un chœur, on remarqua plusieurs membres du clergé : MM. Regourd, Campion et Ploard, de Saint-Sulpice, M. Champeaux, S. P. Lonergan, N. Aubry, Charpentier et LeValois.

FAITS DIVERS.

Température.—Le froid est encore très intense aujourd'hui. Ce matin il y avait 25 degrés sur le chemin Sainte-Foye. Ce froid pourrait bien nous valoir un pont de glace devant la ville. C'est si vraisemblable que la glace a été quelques instants stationnaire vers midi.

Le pont de l'île d'Orléans est splendide, nous dit-on. La chose ne nous surprend pas, par un froid semblable.

Remerciements.—La supérieure de l'asile Sainte-Brigitte offre ses remerciements à M. J. F. Peachy, architecte et conseiller de ville, pour le don de la somme de \$79, à M. McCorkill pour un baril de farine de blé, et un baril de gruau, à l'honorable John Hearn pour le don de la somme de \$20.

Les cours.—Il a été pris, à la cour de circuit, en 1882, 600 causes de moins que l'année précédente.

Il était en excellents termes avec tous les membres de la famille, qui le traitaient plutôt comme un ami que comme un domestique.

Nouvelles Maritimes.

La température probable dans les bas et le haut du St. Laurent pendant les prochaines 24 heures, sera comme suit: d'après une dépêche de Toronto, transmise à une heure, ce matin: Vent du nord à l'est, et nuages croissants, suivis de neige, avec température stat ou à peine élevée.

Dans le bus du golfe.—Vents de nord-ouest au nord et à beau temps froid; il est possible qu'il tombe de la neige pendant un jour suivi d'une température plus élevée.

Station de la Grande Ile, 475 milles de Québec, côté nord des lies de la Malouine.—Vents forts de nord-ouest et tempête de neige; thermomètre, 15.

Station de Meat Cove, près du cap Saint-Laurent, de barcadère des lies de la Malouine, 560 milles de Québec.—Fort vent de nord-ouest et temps froid.

Rivière à la Martre, 255 milles de Québec.—Temps nuageux et froid; fort vent de nord-ouest.

Rivière au Renard, 350 milles de Québec, 8.30 a. m.—Temps nuageux et froid; forte brise de nord-nord-ouest; pas de glace.

Heath Point, Ile d'Anticosti, 485 milles de Québec, 3.00 p. m.—Tempête de nord-ouest et tempête de neige; thermomètre, zéro.

Rivière Beauséjour, 340 milles de Québec, 3.00 p. m.—Tempête de nord-ouest et neige.

Pointe au Maguereau, 396 milles de Québec.—Temps clair et froid; forte brise d'ouest.

Pointe-Sud, Ile d'Anticosti, 413 milles de Québec.—Vent de nord-ouest et tempête de neige.

Cap Désespoir, 378 milles de Québec.—Temps clair et froid; forte brise de nord-ouest; il se forme de la glace le long de la côte.

Pointe au Père, 154 milles de Québec 8.30 p. m.—Temps nuageux; fort vent de nord-ouest; thermomètre, 8—au-dessous de zéro.



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME. La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Tête, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Équinancie, l'Inflammation du Goussier, Entorses et Foulures, Brûlures, Échardonnements, Douleurs générales du corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Gêlés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

A. VOGELER & CIE, Baltimore, Md., U. S. A. 25 nov. 754-12m

BULLETIN COMMERCIAL

ACTIONS DE BANQUES, ETC. Vendredi, 5 janv., 1 heure P. M.

Table with columns for bank names (Banque de Montréal, etc.), values, and other financial data.

Actions de banques achetées sur marge. G. H. BURROUGHS, Courtier d'Actions de Banques et Agent Financier.

MARCHÉ DE GHOS. Montréal, 3 janv. 1882. Extra Supérieure... 4 75 à 4 80

MARCHÉ DE NEW-YORK, 4 janv. Coton lourd à 10 1/2. Farine cloam... reçu 18000 barils

Sommaires des annonces nouvelles. Sommaire des annonces.—Benj. Paquet, Pire.

Le magasin du bon marché.—H. Gagnon et Cie.

Bazar en faveur de l'Œuvre du Patro-nage.

Avis public.—J. Michel.

Ayer Hair Vigor.

Remède du Dr Soy.—S. Lachance.

Cadeaux de Noël.—G. R. Renfrew et Cie.

Baume de Allen pour les poumons.

Saison des fêtes.—J. C. Paterson.

Différentes causes, l'âge avancé, les douleurs, les déceptions, la prédisposition héréditaire, tendent à rendre les cheveux gris, et chacune de ces causes en détermine la chute prématurée.

L'AYER HAIR VIGOR rend aux cheveux devenus gris ou fanés leur couleur naturelle, brune, blonde, châtain ou rouge.

Obtenant une réputation dans tous les pays du monde. Plus de 150,000 bouteilles des préparations de M. Souverain, ex-cadre chirurgien de l'armée française, pour le traitement du catarrhe, sourdité catarrhale, la bronchite, l'asthme.

cheveux. Il ne renferme ni huile, ni teinture, et ne déteint pas sur la toile; de plus, il conserve la fraîcheur et la force.

TOUT LE MONDE ENTEND! Baume d'Huile de Requin de Foo Choo!

Ce baume rétablit positivement l'entendement et il est le seul remède connu pour guérir la surdité.

Cette huile est extraite d'espèces particulières de petits requins blancs pris dans la mer Jaune, connus sous le nom de CARANORON HONORÉTI. Tous les pêcheurs chinois la connaissent. Ses vertus comme restaurateur de l'entendement ont été découvertes par un prêtre Bouddhiste vers l'année 1610.

Ecoutez ce que disent les Sourds! Ce remède a fait un miracle dans mon cas.

Je ne sens plus de bruits assourdissants dans ma tête et j'entends beaucoup mieux. Ma surdité s'est accrue notablement, je pense qu'une autre bouteille me guérira.

SON EFFICACITÉ EST INCONTESTABLE ET SON caractère curatif absolu, attendu que l'écrivain peut personnellement le certifier, par l'expérience et l'observation.

HAYLOCK et JENNEY, (à l'écart) HAYLOCK et Cie, 7 Day Street, New-York.

CERTIFICAT.—M. S. Lachance—Monsieur, mille remerciements pour votre Remède du Dr. Soy: c'est un médicament qui vaut dix fois le prix que vous le vendez.

UNE GUÉRISON POSITIVE. Sans Médicaments. BOUGIES SOLUBLES MÉDICAMENTEUSES DE ALLAN.

BREVETÉES LE 16 OCTOBRE 1876. Une boîte No. 1 guérira un cas quelconque en quatre jours ou moins.

Le No. 2 guérira le cas le plus obstiné que quel soit le temps où il existe.

Aucune dose n'est absorbée de cubebs, capsaïcine ou huile de bois de sandale, qui produisent certainement la dyspepsie en détruisant l'envoiepie de l'estomac.

COMPAGNIE J. C. ALLAN, 83, John Street, New-York.

Mères! Mères!! Mères!!! Bites-voies troubles la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents?

En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. 56-12m

LA TOUX, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE doivent être arrêtés dans leur progrès. La négligence amène fréquemment une MALADIE DE POUMONS INCURABLE ou la CONSOMPTION.

Pendant trente ans les Pastilles de Brown pour les bronches ont été recommandées par les médecins et ont toujours donné une satisfaction parfaite.

AVIS PUBLIC. Avis est par le présent donné que la Compagnie de la Grande Excursion en France, par voie de tirage au sort, s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour en obtenir un acte d'incorporation.

Société Littéraire et Historique de Québec. L'Assemblée générale annuelle de cette Société, pour l'élection des officiers, et autres affaires, aura lieu, dans les Salles de la Société, MICHREDI MATIN, le 10 du présent, à dix heures.

PERDU. Hier vers midi, depuis le pied de la côte de la Montagne au N. 77, rue d'Aiguillon, en passant par la rue de la Fabrique, Saint-Jean et Saint-Augustin, deux numéros du Chronicle—30 déc. 1882 et 1 janv. 1883—attaches ensemble et autre lesquels se trouve un livret de la Caisse d'Économie n. 3341, portant le nom du propriétaire et contenant deux billets de cinq piastres de la Banque Nationale. Celui qui les a trouvés obligera instantanément un pauvre infortuné malade en les remettant ou à ce bureau ou à n. 77, rue d'Aiguillon.

Décès. A Indian Woods, Ontario, le 2 janvier, à l'âge avancé de 87 ans, Thos. Perkins, natif de Birmingham, Angleterre, et pendant plusieurs années employé à la douane de Québec.

A Montréal, le 2 du courant, à l'âge de 60 ans, dame Catherine Bovin, épouse de M. Jean-Bte. Boissonneau.

La public est prêt de remarquer avec soin le nouveau système amélioré de tirage qui doit être fait mensuellement.

PRIX CAPITAL \$75,000 Prix du billet, \$5; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'État de la Louisiane.

Nous certifions par la présente que nous surveillons les arrangements pour tous les Tirages Mensuels et Semi-Annuels de la Loterie de l'État de la Louisiane, et que nous gérons et contrôlons en personne les Tirages officiels, et que tout est dirigé avec honnêteté, loyauté et bonne foi envers tout le monde, et nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat avec les fac-similés de nos signatures y jointes dans ses annonces.

INCORPORÉE EN 1868 POUR 25 ANS PAR LA Législature pour les fins d'éducation et de charité—avec un capital de \$1,000,000—auquel on a ajouté depuis un fonds de réserve de \$50,000.

Par un vote populaire écrasant ses franchises sont devenues une partie de la constitution actuelle de l'État, adoptée le 2 décembre A. D. 1870.

La seule loterie qui ait été approuvée par le peuple d'un État.

Les grands tirages à numéro simple ont lieu une fois par mois.

C'EST UNE BELLE OCCASION POUR GAGNER UNE FORTUNE. PREMIER GRAND TIRAGE CLASSE A. A LA NOUVELLE ORLÉANS, MAUDI, LE 9 JANVIER 1883.—152<sup>e</sup> tirage mensuel.

PRIX CAPITAL, \$75,000. 100,000 billets à cinq dollars chacun. Fractions en cinquantes en proportion.

LISTE DE PRIX. 1 PRIX CAPITAL, \$75,000. 1 do de \$25,000. 1 do de \$10,000.

2 PRIX DE \$6,000, 12,000. 5 do de \$2,000, 10,000. 10 do de \$1,000, 10,000.

20 do de \$500, 10,000. 100 do de \$200, 20,000. 300 do de \$100, 30,000.

500 do de \$50, 25,000. 1000 do de \$25, 25,000.

PRIX APPROXIMATIFS. 9 Prix approximatifs de \$750... 6,750. 9 do de \$500... 4,500. 9 do de \$250... 2,250.

1967 Prix s'élevait à \$265,500. Les demandes des clubs doivent être faites seulement au bureau de la Compagnie à la Nouvelle-Orléans.

Pour d'autres renseignements écrire libéralement, donnant l'adresse complète. Envoyer des ordres par l'express, lettre enregistrée ou mandat adressé seulement à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ou à M. A. DAUPHIN, 607, rue Septième, Washington, D. C.

ANNONCES NOUVELLES. SOUMISSIONS DEMANDÉES Jusqu'au 25 janvier, à midi.

Pour la vente de tout le bois qui se trouve sur le terrain du séminaire de Québec situé à Bergerville, entre le chemin Saint-Louis, les cimetières Saint-Patrice et Saint-Herman et le haut de la côte de l'Anse Saint-Michel.

Pour plus amples détails, conditions, etc., s'adresser à la Procureur du Séminaire de Québec. BENJ. PAQUET, Pire, P. S. Q. 5 janv. 1883. 7-4f

BAZAR. En faveur de l'Œuvre du Patro-nage. LUNDI, 22 JANVIER courant, s'ouvrira, à la SALLE VICTORIA, rue Sainte-Anne, le BAZAR annuel en faveur de l'Œuvre du Patro-nage de Québec; et il se continuera le reste de la semaine.

Les personnes charitables qui désirent contribuer à cette excellente œuvre sont priées d'adresser leurs contributions en effets ou autrement aux dames dont les noms suivent: Madame Pierre J. Bazin, Jr. Madame veuve Ferdinand Carrier, Madame Georges Costilow, Madame Georges Miville Dechêne, Madame Philippe J. Jolicoeur, Madame Jean-Bte Martineau, Madame veuve Théodore Moffet, Madame Archange Racine, Madame Martineau présidera à la table des rafraîchissements. 5 janv. 1883. 9

AVIS PUBLIC. Avis est par le présent donné que la Compagnie de la Grande Excursion en France, par voie de tirage au sort, s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour en obtenir un acte d'incorporation.

E. BEAUDET, J. MICHEL, Président, Secrétaire. 5 janv. 1883. 10-1m p

Société Littéraire et Historique de Québec. L'Assemblée générale annuelle de cette Société, pour l'élection des officiers, et autres affaires, aura lieu, dans les Salles de la Société, MICHREDI MATIN, le 10 du présent, à dix heures.

PERDU. Hier vers midi, depuis le pied de la côte de la Montagne au N. 77, rue d'Aiguillon, en passant par la rue de la Fabrique, Saint-Jean et Saint-Augustin, deux numéros du Chronicle—30 déc. 1882 et 1 janv. 1883—attaches ensemble et autre lesquels se trouve un livret de la Caisse d'Économie n. 3341, portant le nom du propriétaire et contenant deux billets de cinq piastres de la Banque Nationale. Celui qui les a trouvés obligera instantanément un pauvre infortuné malade en les remettant ou à ce bureau ou à n. 77, rue d'Aiguillon.

Décès. A Indian Woods, Ontario, le 2 janvier, à l'âge avancé de 87 ans, Thos. Perkins, natif de Birmingham, Angleterre, et pendant plusieurs années employé à la douane de Québec.

A Montréal, le 2 du courant, à l'âge de 60 ans, dame Catherine Bovin, épouse de M. Jean-Bte. Boissonneau.

EN VENTE LE CALENDRIER DU DIOCESE DE QUEBEC POUR 1883

PUBLIÉ PAR AUGUSTIN COTÉ ET C<sup>o</sup>

le seul indiquant la date de la solennité des QUARANTE-HEURES en chaque paroisse et le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada qui protège la propriété littéraire.

S'adresser pour la vente en gros, à Québec, chez les éditeurs, n. 8, rue du Fort, en face du bureau de Poste.

EN DÉPÔT CHEZ LA PLUPART DES LIBRAIRES A QUÉBEC.

IMPRIMERIE GENERALE

L'imprimerie du Journal de Québec est aujourd'hui dans cette partie de l'Union Buildings qui se trouve sur la rue du Fort, 8, en face du bureau de Poste, haute-ville, Québec.

Les renouvellements et les accroissements de matériel mettent plus que jamais cet établissement en état de mériter l'accueil favorable que le public lui a accordé jusqu'ici, tant sous le rapport de l'exécution que de la célérité.

BESOIN D'UNE CUISINIÈRE. On a besoin d'une CUISINIÈRE pour une famille de trois personnes seulement. On exige des références. S'adresser n. 3, rue Hanel, haute-ville, 19 déc. 1882. 715

MERVEILLEUSE LAMPE

\$1.25 AU DÉPÔT D'HUILE AUSTRALE, 56, rue La Fabrique, 28 déc. 1882. 728

LIBRAIRIE St-Jean-Baptiste!

170, rue et faubourg Saint-Jean. Le soussigné l'honneur d'informer ses amis et le public, tant de la campagne que de la ville, qu'il vient d'ouvrir une librairie sous le patronage de St-Jean-Baptiste, au poste ci-dessus mentionné.

Le soussigné espère que le public voudra bien lui accorder une petite part de son patronage avec l'assurance qu'il sera servi à plus grande satisfaction. Livres de prières assortis, d'histoire, de littérature, Albums, livres de fantaisie, Encyclopes, etc. Cartes, Chromos avec motifs appropriés aux fêtes de Noël et du Jour de l'An, Jouets, etc. Le tout à des prix très-moderés.

Une visite est respectueusement sollicitée. P. A. PELLETIER, Libraire, 15 déc. 1882. 707-3m

CADEAUX UTILES FETES DE NOEL

POUR LES FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN! Mmes FISHÉ & SHEPHERD. Cat en mains un assortiment considérable de Dentelles, Cois, Fichus, Jabots, Coiffures de toilette et Fleurs pour soirées, CONVENABLES POUR Cadeaux des Fêtes de Noël et du Nouvel An.

Le public est invité à visiter leurs SALLES D'EXPOSITION D'ARTICLES DE MODES, 10, rue La Fabrique, QUÉBEC. 20 déc. 1882. 717

CADEAUX DE NOEL!

La meilleure valeur qui existe à Québec! FOURRURES FINES! Palatines, Manchons, Chapeaux, Gilets en seal skin et astracan pour dames, Habits en fourrures pour hommes, Robes de Sleigh, Moccasins, Raquettes, Toboggans, Gants en chevreau doubles en fourrure dite «Dent's Erskine».

Marqués à des prix modérés. G. R. RENFREW ET C<sup>o</sup> 85, RUE DADE, N. V. 23 déc. 1882. 720-20avrt

MARCHANDISES NOUVELLES!

Soies, Satins, Grenadines de soie, Rubans à centrons, Plumes, Fleurs, Garnitures de tête, Dentelles, Fichus, Colerettes, Gravates, Gants de chevreau de 2 à 12 boutons, etc., etc.

Grande quantité d'INDIENNES COULEURS SOLIDES et autres ÉTOFFES A ROBES pour PRESENTS DE NOEL ET JOUR DE L'AN A DES PRIX TRÈS-BAS.

La balance de notre assortiment pour l'hiver en fait de CHAPEAUX ronds et fermés, aussi de MANTEAUX de drap et doubles en pelletterie sera vendue à un très-grand réduction.

Robes de soirées, diners et autres! Faites dans les dernières modes et à court avis.

GLOVER, FRY ET C<sup>o</sup>. Matelas en crin, Lits à ressorts, Oreillers et Traversins en plumes, etc.

AMEUBLEMENT!

Un nouvel assortiment des derniers dessins en fait de Tapis Tapisserie, Brûlées et autres, Prelaris, Linoenums, Nattes, etc. Étoffes à Rideaux et Garnitures, Rideaux de dentelle, Tapis pour tables et pianos.

Lits en fer et en cuivre, Baguettes et Corniches en cuivre et en bois doré, Baguettes et Ornaments pour tableaux, Châsses pour rideaux, Baguettes d'escaliers.

GLOVER, FRY ET C<sup>o</sup>. 13 déc. 1882. 702

VENTE ANNUELLE A BON MARCHÉ!

Dans le but d'écouler notre fonds considérable de MARCHANDISES D'ETAPE ET DE FANTAISIE!

nous avons, comme d'habitude à cette saison, fait une GRANDE REDUCTION dans les prix, et nous offrons à présent de GRANDS AVANTAGES DANS LES

Rideaux et Robes de toutes descriptions, Velours et Velveteens noirs et de couleurs, Vêtements de dessous pour dames et messieurs, Draps de Castor, de Pilote, Moutonné, Draps pour Ustens, Serges, Tweeds, Imitations de Loutré, etc., etc.

Nous attirons une attention spéciale à notre assortiment considérable de Couvertures et de Flanelles!

300 paires de Rideaux en points, Pôles en cuivre, Anneaux, Appareils, etc., etc. Gouchettes en fer et en cuivre, grandes et petites, Paillasses à ressorts, Matelas, etc. Tapis de Bruxelles, Tapisserie et Écossais, Tapis de coco, Nattes, Rugs, Les meilleurs Prelaris et Linoenums anglais.

CLAQUES! CLAQUES! Les meilleures qualités dans toutes les grandeurs. 2 déc. 1882. 683

BEHAN BROTHERS

846, rue Sainte-Catherine, Montréal. Dépôt à Québec, chez MM. E. GIROUX et FERRI, nos. 37 et 39, rue Saint-Pierre, basse-ville. 12 nov. 1881. 724-12m

AVIS

Est par le présent donné que demande sera faite au Parlement du Canada lors de sa prochaine session, à l'effet d'établir un acte constituant en corps politique une compagnie devant être appelée la «Compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie James», pour construire et exploiter un chemin de fer d'un point sur le chemin de fer de Québec, jusqu'à un point à ou près la côte de la Baie James, Puisseance du Canada.

BOSSÉ et LANGUEDOC, Solliciteurs pour les requérants, 27 déc. 1882. 726-1m

Anse à vendre.

L'ANSE SAINT-CHARLES, sur le côté nord de la rivière Saint-Charles, vis-à-vis le dépôt du chemin de fer du Nord, voisin de la propriété de H. N. Jones, écuyer, avec Résidences, Étables, Hangar, Quai et autres constructions dessus érigées. Aussi—les Estacades, les Chaînes, et autre matériel appartenant au dit établissement. Le tout tel qu'il est maintenant occupé par A. F. A. Knight, écuyer.

Pour les détails s'adresser à GLACKMEYER et GAUVREAU, 15 déc. 1882. 705

UNE LACUNE REMPLIE!

MAX D. MAJOR, facteur d'orgues d'expérience, accordeur et réparateur de pianos et d'harmoniums, desire attirer l'attention du public musical sur ce qui suit: Ayant dernièrement ouvert un atelier de première classe et ayant fait l'acquisition d'un assortiment complet de matériaux de première classe, je suis en état de faire les réparations les plus difficiles aux pianos et orgues, tel que changer entièrement le squelette et renouveler l'action d'un piano ou remplacer par de bonnes les parties défectueuses d'un orgue ou d'un harmonium en un mot d'un instrument en faire un neuf. Le public est invité à venir examiner les échantillons de mon ouvrage au magasin de MM. BERNARD et ALLAIRE, 6, rue de la Fabrique, où toutes commandes pourront être laissées.

MAX D. MAJOR. PIANOS! PIANOS! Nous venons de recevoir un grand assortiment de célèbres pianos suivants: «W. KNABE & Co.», «STEINWAY», «G. W. KERING», «WAGNER», de New-York, «STEVENSON & Co.», «NEWCOMB & Co.», «HEINTZMAN & Co.», «M. W. WEBER & Co.» et aussi «KRANICH et BACH» et «MCCAMMON».

HARMONIUMS!

«W. DOHERTY & Co.», «D. BELL, SONS & Co.», «KILGOUR & GAGE» et «DOMINION ORGAN Co.» GRAND CHOIX DE VIOLONS italiens, allemands et américains.

ACCORDEONS et CONCERTINAS français et allemands. Instruments de Bandes, Orgues, Antophones, etc., etc. Musique en feuilles à moitié prix. BERNARD et ALLAIRE, ÉDITEURS DE MUSIQUE, No. 6, rue La Fabrique, Québec, 12 déc. 1882. 700-12m-2sept.

Machines à Coudre

EN GROS ET EN DÉTAIL! «WILLIAMS SINGER», «DOMESTIC», «NEW-YORK», «NEW WILLIAMS», «WILSON OSCILLATING SHUTTLE», Chicago, etc., etc.

LOTION PERSIENNE

La LOTION PERSIENNE est la meilleure préparation connue jusqu'à présent contre le masque, les rougeurs, les boutons ou toutes autres maladies de la peau. Cette préparation ne contient rien qui soit injurieux à la peau, et pour cette raison est recommandée d'une manière spéciale comme une excellente eau de toilette.

Pas de bureau de toilette bien garni sans une bouteille de LOTION PERSIENNE. En vente chez tous les pharmaciens. Seul agent pour le Canada S. LACHANCE, 846, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Dépôt à Québec, chez MM. E. GIROUX et FERRI, nos. 37 et 39, rue Saint-Pierre, basse-ville. 12 nov. 1881. 724-12m

SPÉCIALITÉ pour CONFECTION D'AUTELS... Ornementation d'églises... ENCADREMENTS DE TOUTES SORTES

CORSETS SUR MESURE! 98, rue Saint-Jean, haute-ville.

AVIS E. J. ANGERS, NOTAIRE, Agent d'immobiliers et de Placements.

IMPRIMERIE A. COTE ET O. BROUIN, FLYNN & BOSSELMAN, AVOCATS.

GRAND OUVRAGE ILLUSTRÉ HISTOIRE DES CANADIENS - FRANÇAIS

GRATUIT POUR LE RESTE DE L'ANNÉE Le Mail Hebdomadaire

HISTOIRE DU CANADA PAR LABBÉ GAUTHIER.

CHARLES COTE Médecin et Chirurgien

METHODE INGENIEUSE DE MERRILL

CHASSÉ et LEMAY, AVOCATS

YOUTH L'AMÉRIQUE DU NORD 1800-1880

Le Mail Hebdomadaire QUINZE MOIS POUR \$1.00

AVIS Succession de M. M. Potvin et Gaumont, ÉPICIERS EN GROS ET EN DETAIL

G. H. BURROUGHS, Agent général, ACTIONS DE BANQUES

CHICAGO PIANO CO., 78 et 80, rue Van Buren

LIGNE ALLAN, Steamer Commandant

MONSIEUR EUGÈNE HAMEL, artiste canadien

Le Mail Hebdomadaire QUINZE MOIS POUR \$1.00

J. & W. REID FABRIQUENT À LEUR ÉTABLISSEMENT DE LORETTE

A LOUER, Au n. 22, coin des rues Lachetrotière et Artilerie

UN JOURNAL POUR RIEN, Les Recréations Utiles

LES LIGNES DE LA MALLE DE LIVERPOOL

CONDITION DE PUBLICATION, Il sera publié une livraison

COTÉ & VESSOT FABRICANTS D'INSTRUMENTS ARATOIRES

Librairie! Librairie! NOUVELLES IMPORTATIONS

Le Voleur illustré, Le Voleur illustré, le plus ancien

FABRIQUE D'OUVRAGES EN CUIVRE, FONTE, ETC

LES VAPÉURS DU SERVICE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

CONDITION DE PUBLICATION, Il sera publié une livraison

COPROGENE OU PROCÈDE BONNER POUR FABRIQUER TOUTES SORTES D'ENGRAIS

LIBRAIRIE - DÉRY 40, rue Saint-Pierre, BASSE-VILLE, QUEBEC

L'AVENIR Journal quotidien, politique et littéraire

A. MULHOLLAND 70, rue Saint-Jean, (haute-ville)

LES VAPÉURS DU SERVICE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

CONDITION DE PUBLICATION, Il sera publié une livraison

COPROGENE OU PROCÈDE BONNER POUR FABRIQUER TOUTES SORTES D'ENGRAIS

EN GROS ET EN DETAIL, I. P. DÉRY, LIBRAIRE

AUX FRANÇAIS DU CANADA, MES CHIENS COMPATRIOTES

CHAUFFAGE A LA VAPEUR, A LAIR CHAUD, A L'EAU CHAUDE

LES VAPÉURS DU SERVICE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

CONDITION DE PUBLICATION, Il sera publié une livraison

COPROGENE OU PROCÈDE BONNER POUR FABRIQUER TOUTES SORTES D'ENGRAIS

CHENIN DE FER GRAND TRONC, Outaouais, voie du chemin de fer Atlantique du Canada

BELLETIN DE SOUSCRIPTION, Je soussigné, déclare souscrire

CHAUFFAGE A LA VAPEUR, A LAIR CHAUD, A L'EAU CHAUDE

LES VAPÉURS DU SERVICE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

CONDITION DE PUBLICATION, Il sera publié une livraison

COPROGENE OU PROCÈDE BONNER POUR FABRIQUER TOUTES SORTES D'ENGRAIS